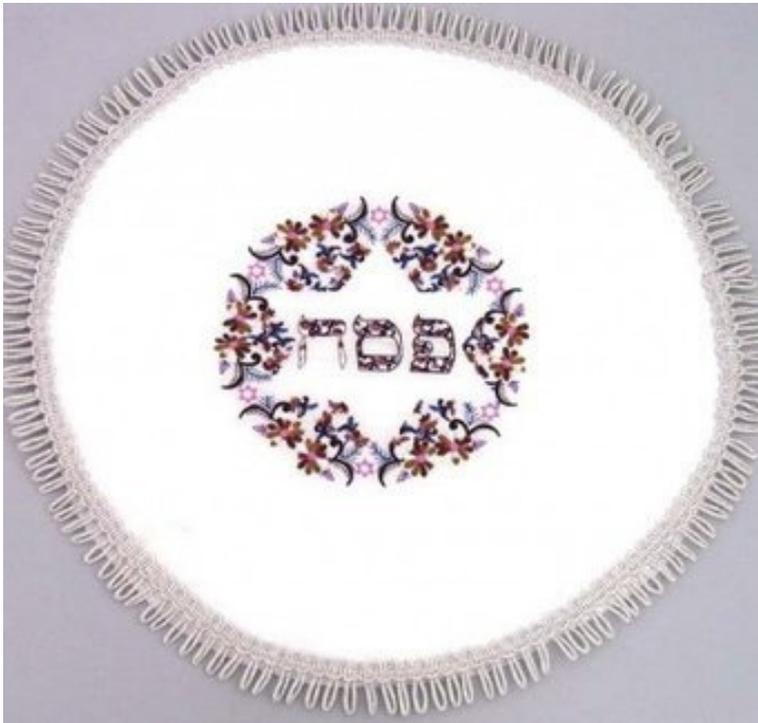


# LOI SUR LA FETE DE PESSAH





Léilouy nishmat Tsipora bat David

\* \* \*

**LOI CONCERNANT  
PESSAH**



# TABLE DES MATIÈRES

Principe des lois	6
kiniot	7
Regles de pessah	9
Médicaments et compléments alimentaires	10
Cachérisation de la cuisine	11
Vente du 'hamets	15
Veille de pessah	16
Jeûne des premier nés	17
Recheche et annulation du 'hamets	18
Destruction et annulation du 'hamets	20
Le séder	21
Le vin	23
Les coupes	24
Le kidoush	25
Le motsi	26
Le gluten	27
La matsa trempée	28
La matsa pliée	29
Le maror	30
Le korekh	31
L'afikomane	32
La quatrième coupe	33
L'interdiction a yom tov de préparer pour le lendemain	34
Si on trouve du 'hamets pendant pessah chez soi	36
'Hol hamoed	37

# PRINCIPE DES LOIS



La Thora interdit pendant Pessah, la possession, la consommation et le profit de toute denrée contenant ou dérivant des cinq céréales suivantes : blé, orge, seigle, avoine, épeautre.

# KITNIOT



Les Ashkénazes ne consomment pas de kitniot (légumineuses et les produits qui en contiennent), mais les kitniot dans un médicament ce n'est pas un problème du tout.

Il est conseillé aux Sépharadim qui se trouvent dans une communauté où il y a le minhag des kitniot de s'interdire également les kitniot.

Une personne qui ne mange pas gluten pourra manger kitniot s'il s'agit d'une personne faible ou d'un enfant

## - Produits kitniot (liste non exhaustive)

- Riz
- Maïs et huile de maïs
- Soja, huile et lait de soja
- Lait de bébé en poudre à base de soja : utiliser un évier pour rincer les biberons autre que celui de la cuisine.
- Pépites noires ( tournesol) et huile
- Cacahuètes et huile d'arachide
- Millet
- Luzerne

- Moutarde
- Fèves
- Pois
- Haricots
- Cumin
- Safran
- Pistaches
- Pépites blanches

### **- Produits non kitniot (liste non exhaustive)**

- Paprika
- Gingembre
- Cannelle
- Poivre noir ou blanc
- Noix
- Noix de coco
- Noisettes
- Noix d'acajou
- Amandes
- Dattes
- Huile d'olive
- Huile de Palme
- Huile de noix
- Huile de coton
- Café
- Thé
- Farine de pomme de terre

# RÈGLES DE PESSAH



Tout 'hamets qui est mangeable par un chien c'est interdit de le manger, d'en profiter, de le garder.

Tout 'hamets qui n'est pas mangeable par un chien c'est interdit de le manger, d'en profiter, c'est permis de le garder.

On a coutume de vendre le 'hamets qui se trouve dans la vaisselle 'hamets.

## - Produits autorisés (liste non exhaustive)

- Cirage
- Savon
- Shampoing
- Eaux de cologne
- Parfum
- Cosmétiques autres que rouge à lèvres
- Gouttes nasales
- Piqûre
- Pommade
- Dentifrice : on prend un dentifrice casher lépessa'h
- Tabacs : à priser on évite ce qui est parfumé
- Cigare ou tabac de la pipe c'est permis.

# MÉDICAMENTS ET COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES



Un médicament 'hamets amer est permis pour une personne malade ou en traitement médical, une personne encore faible de sa maladie, pour des douleurs, des maux de tête...

Une vitamine ou un complément alimentaire 'hamets amers sont permis en cas de faiblesse.

Pour un besoin de confort, meilleure digestion, amaigrissement, teint, rétention d'eau, anti-oxydant, mémoire ... on prendra uniquement les vitamines ou compléments alimentaires en capsules.

Un comprimé à sucer non amer ou un sirop non amer ne sont permis que dans les cas graves ou des maladies qui peuvent s'aggraver.

# CACHÉRISATION DE LA CUISINE



L'idéal est d'avoir une vaisselle spéciale pour Pessa'h.

On ne peut pas cashériser de la vaisselle en porcelaine ou en terre cuite.

Tout ce qui est cashérisable ne sera pas utilisé 24 heures avant sa cashérisation.

Pour les récipients en bois ou en métal (servant à la cuisson avec de l'eau): cashérisation par l'eau bouillante il faudra bien les nettoyer avant.

Pour les ustensiles que l'on utilise sans eau pour la cuisson au feu : ils devront être chauffés à blanc.

## - Cuisinière

- les brûleurs : bien les nettoyer et les laisser allumés pendant 1 heure.

## - les grilles

- **1ère possibilité** : les changer par des neuves
- **2ème possibilité** : après les avoir bien nettoyées, les couvrir avec du papier d'aluminium

- **3ème possibilité** : les faire chauffer à blanc

**Important** : si on ne fait que tremper les grilles à l'eau bouillante (la agala), on devra obligatoirement les recouvrir de papier d'aluminium.

### - Koumkoum (bouilloire électrique)

Bien nettoyer, ne pas utiliser pendant 24 heures. Après les 24 heures le remplir d'eau et faire bouillir l'eau qu'on jettera.

### - Plaque vitrocéramique, ou induction

- Bien nettoyer et gratter avec le grattoir spécialement conçu pour ce genre de plaque la surface vitrifiée.
- Verser sur la surface, de l'eau chaude directement de la bouilloire 3 fois.
- Et si cela ne pose pas d'inconvénient recouvrir la plaque vitrocéramique de papier d'aluminium.

### - Four à pyrolyse

- Bien nettoyer le four
- Remplacer toutes les plaques du four par des neuves
- Avant de mettre le four à la température la plus élevée : mettre dans le four un liquide savonneux ou javellisé
- Allumer le four pendant une heure à la température maximale

On n'utilisera le four pyrolysé qu'en cas de nécessité.

### **- L'évier**

Bien nettoyer avec du savon et verser 3 fois de l'eau chaude sur l'évier en zigzagant avec la bouilloire

Certains ont coutume de le revêtir d'aluminium

### **- Les bassines en plastique de l'évier**

On se comportera comme pour l'évier

### **- Plaque chauffante**

- Bien nettoyer la plaque
- La faire chauffer durant 2 heures
- La recouvrir de papier d'aluminium

### **- Micro onde**

- Très bien nettoyer
- Verser 3 fois l'eau chaude bouillante sur les portes et l'assiette tournante en verre
- Verser 3 fois l'eau chaude bouillante sur les parois intérieures
- Mettre de l'eau savonneuse ou javellisée dans un verre et le poser à l'intérieur du micro onde
- Mettre en marche en position maximale pendant 4 ou 5 minutes ou plus (selon le temps programmé habituellement).

## **- Lave vaisselle**

- Bien nettoyer l'intérieur en particulier le filtre et la grille sur laquelle on pose la vaisselle
- Ne pas utiliser le lave vaisselle pendant 24 heures
- Faire tout le programme au lave vaisselle vide (même pendant les 24 heures)
- Avoir une grille spécialement pour Pessa'h serait le mieux

## **- Plan de travail**

On se comportera comme pour l'évier.

## **- Table**

- Bien nettoyer et verser de dessus de l'eau bouillante
- Si on ne peut verser de l'eau bouillante, le mieux est de bien la nettoyer et la recouvrir d'une nappe épaisse en plastique.

## **- Récipients en verre**

Faire tremper trois fois 24 heures en changeant l'eau trois fois en changeant l'eau à chaque fois

## **- Placards et étagères**

Bien nettoyer

Certains ont coutume de recouvrir d'aluminium

# VENTE DU 'HAMETS



Quelqu'un qui a beaucoup de 'hamets, qu'il ne peut faire disparaître totalement, devra le vendre à un non juif avant Pessa'h, à un moment où il est encore permis d'en tirer profit.

On charge le rabbin d'accomplir la vente en la considérant comme une véritable transaction.

Même si on a vendu l'appartement, on a le droit d'y rentrer pour prendre des affaires à condition de ne pas rester longtemps et de ne pas manger ni boire.

# VEILLE DE PESSAH



Il est interdit de manger de la matsa (pain azyne) pendant toute la journée. Depuis la dixième heure, un homme en bonne santé n'est pas autorisé à manger de la matsa pétrie au jus de fruit, afin de pouvoir manger la matsa avec appétit au Séder.

# JEÛNE DES PREMIERS NÉS



La veille de Pessa'h, les garçons premiers-nés, de leur père ou de leur mère, jeûnent toute la journée. Un garçon né après des fausses couches (si le fœtus avait moins que trente jours) doit jeûner. Le premier né peut rompre le jeûne par un repas de mitsva comme un siyoum. Si le premier né est encore un enfant le père peut jeûner à sa place.

# **RECHERCHE ET ANNULATION DU 'HAMETS LE SOIR, VEILLE DE LA FÊTE**



La veille de la fête , le 14 nissan à la tombée de la nuit, on procède sans tarder à la recherche du 'hamets. La maîtresse de maison entrepose dix petits morceaux de pain enveloppés dans du papier (pas d'aluminium) dans toutes les pièces de la maison. Le maître de maison dit la bénédiction avant la recherche du hamets.

On effectue la recherche à la lumière d'une bougie simple pour certains endroits on peut s'aider d'une lampe de poche. On n'entreprend aucun travail, on ne commence pas de repas ni d'étude avant de la faire. A la fin de la recherche, on entrepose tout le 'hamets dans un endroit retiré.

## - Le maître de maison récite trois fois l'annulation du 'hamets

*Tout levain qui se trouve en ma possession que je n'ai pas vu ou que je n'ai pas détruit qu'il soit annulé et considéré comme poussière de la terre.*

Les endroits trop éloignés (bureaux, lieu de travail ou d'étude) seront inspectés le lendemain sans bénédiction.

Les personnes qui louent une chambre d'hôtel uniquement pour la nuit du 14 nissan ne sont pas astreintes à la recherche du 'hamets. Celles qui louent une chambre pour passer les fêtes devront le faire.

Si on quitte son appartement avant le 14 nissan avec l'intention de le laisser inoccupé durant les huit jours de Pessa'h, on devra la veille du départ, à la nuit tombée, faire la recherche à la lumière d'une bougie sans prononcer la bénédiction mais en récitant le bitoul habituel du soir (Kol Hamira.).

Si on n'a pas recherché le 'hamets le soir du 14 Nissan, on le fera le lendemain avant le début de la 6ème heure à la lumière de la bougie et avec bénédiction.

La veille de Pessa'h au matin, on se lève tôt pour prier. On ne récite pas Mizmor letoda, Lamensatséa'h et El érekh apayim dans la prière.